

Territoire cantonal à amputer ?

Pierre-Alain Droz (Hors groupe)

Plusieurs communes ont changé de canton dans l'histoire récente, après qu'une majorité de la population concernée en ait, directement ou indirectement, exprimé sa volonté à des majorités diversement claires. On pense à Vellerat, Clavaleyres ou Moutier.

Par le passé, la commune d'Ederswiler a été contrainte d'intégrer le canton du Jura contre sa volonté. Si cette commune ou toute autre commune jurassienne exprimait sa volonté majoritaire de changer pour un canton voisin, le Gouvernement serait-il disposé à proposer les bases légales nécessaires au Parlement et au peuple de canton pour répondre à cette demande ? Autrement dit, le Gouvernement est-il prêt à mettre une partie du territoire cantonal à disposition d'une souveraineté populaire communale ?

Pierre-Alain Droz (Hors groupe)

Co-signataires

Intervention déposée officiellement le 20 août 2026